

Retour de la douceur et espérons de la pluie

Sommes de T° depuis le 1^{er} février et pluviométrie depuis le 1^{er} janvier et les 10 derniers jours.

Sources : données Météo-France

Au 22 août

Postes	Secteur	Pluie mm	Pluie 10 j
TROYES (112 m)	Champagne	285	4
MATHAUX (130 m)	Briennois	364	9
METZ-ROBERT (140 m)	Chaourçois	382	8
ARCES (265 m)	Pays d'Othe	501	3
SAINT-PRIVE (198 m)	Puisaye	353	5
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	256	7
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	333	9
SAINT-LEGER VAUBAN (464 m)	Morvan	473	12
TONNERRE (200 m)	Tonnerrois	289	2

Exception faites du Pays d'Othe et d'une bonne partie de l'Aube, le **cumul de pluie depuis le 15 juin est inférieur à 80 mm**. Les zones les plus déficitaires sont le Tonnerrois et l'Auxerrois avec respectivement 20 à 40 mm de pluie tombée en deux mois. La pousse de l'herbe est donc à l'arrêt depuis la mi-juin.

Courbe de la pousse de l'herbe en 2025 et 2026
(17 élevages en mesure)



Attention aux chênes présents dans ou en pourtour de pré

A cause de la sécheresse et des fortes températures les glands tombent plus précocément cette année. **La plupart des glands qui tombent sont encore verts, et plus le gland est vert, plus il est toxique**. La toxicité provient des tanins hydrolysables. Leur teneur diminue avec le mûrissement des glands, quand ils deviennent marrons et desséchés, leur toxicité est nulle.

Les lésions provoquées par les glands sont doubles. **Les tanins ont un premier rôle irritant sur la muqueuse digestive**. Après une ingestion massive, on peut observer des troubles de la rumination, de la constipation ou des bouses collantes, de consistance « moutarde », noirâtres et plus rarement hémorragiques. Il n'y a pas d'hyperthermie et on retrouve souvent des morceaux de glands dans les fèces. Les animaux atteints maigrissent et s'affaiblissent progressivement.

Ensuite, **des produits de dégradation des tanins dans le rumen provoquent des lésions surtout au niveau rénal mais également hépatique**. La dose toxique n'est pas précisément connue ; il semblerait que l'ingestion d'1 kg de glands verts par jour pendant 15 jours suffise à intoxiquer un bovin. En cas d'ingestion chronique, les symptômes peuvent n'apparaître qu'après 4 semaines de consommation. Au début, l'urine apparaît « chargée », de couleur jaune foncé à brun. Quand la maladie s'aggrave, l'insuffisance rénale s'installe avec une urine qui devient claire comme de l'eau.

Photographie prise par Joël Paradis dans l'Aube. La majorité des glands tombés sont encore verts.

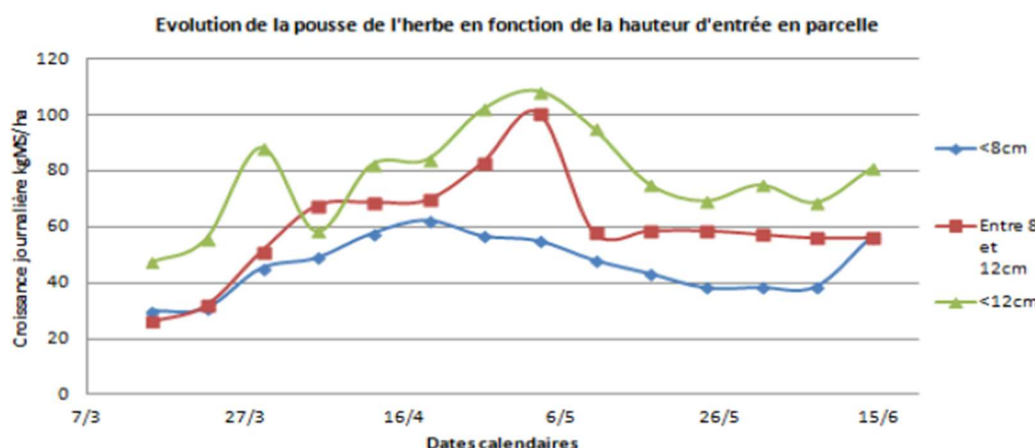


Source : GDS Creuse



Repousses de l'herbe : ne pas se précipiter pour profiter du pâturage d'automne

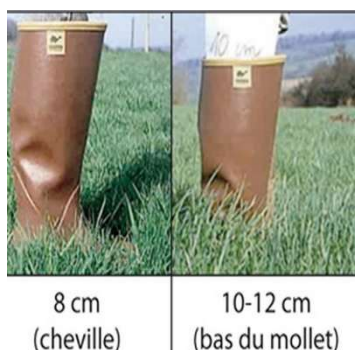
Les fortes chaleurs et la sécheresse semble enfin bien vouloir nous quitter. L'herbe devrait vite reverdir. Il est tentant de ressortir les animaux au pâturage dès que la prairie est redevenue verte mais dans la mesure du possible attendez que la hauteur de l'herbe soit suffisante pour que la croissance de l'herbe soit plus intense et ainsi en profiter plus longtemps.



→ On l'observe sur le terrain et ceci a été mesuré par le contrôle laitier du Rhône (graphique ci-joint). **Lorsque la hauteur d'entrée est faible (inférieur à 8 cm herbomètre), la croissance de l'herbe est fortement écrêtée.**

Attendre que les graminées atteignent 8 cm herbomètre et développent 3 feuilles vraies avant de pâturer, c'est :

- Leur permettre de reconstituer leur réserve au niveau de la gaine
- Leur permettre de redévelopper leur réseau racinaire (mis à mal pendant les canicules)
- **Eviter de pâturer les prairies trop rases.** Si vous rentrer les animaux à moins de 8 cm de hauteur, vous les ressortirez difficilement à plus de 5 cm herbomètre de hauteur moyenne.
- **Limiter le salissement des prairies.** Les prairies ont souffert pendant 2 mois, un pâturage intensif trop rapide peut favoriser les dicotylédones au dépend des graminées.



→ La hauteur d'entrée recommandée se situe lorsque l'herbe dépasse votre cheville jusqu'au bas de votre mollet

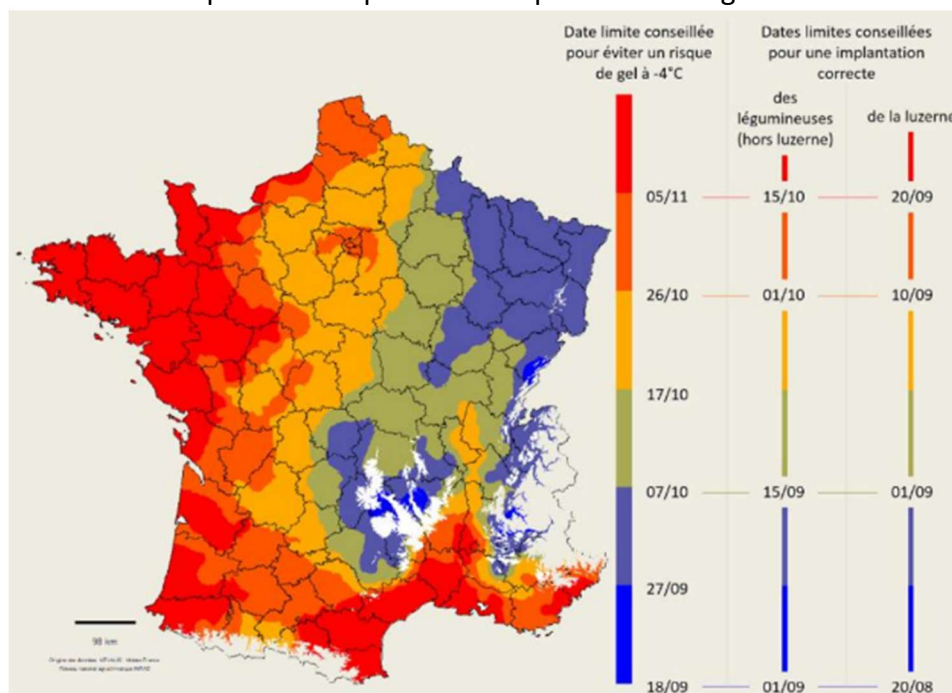
Après cette longue dormance estivale, nous anticipons (sans certitude néanmoins) une repousse automnale de très bonnes valeurs semblable à une herbe de printemps. Attention, aux transitions et aux animaux qui ont de plus faibles besoins.



INFO-FOURRAGES

Jusqu'à quand peut-on semer les prairies temporaires ou la luzerne ?

Les conditions n'étaient jusqu'ici pas réunies pour réaliser son semis. Grâce au graphique ci-dessous vous pourrez situer la limite de semis des prairies temporaires comprenant des légumineuses ou de la luzerne.



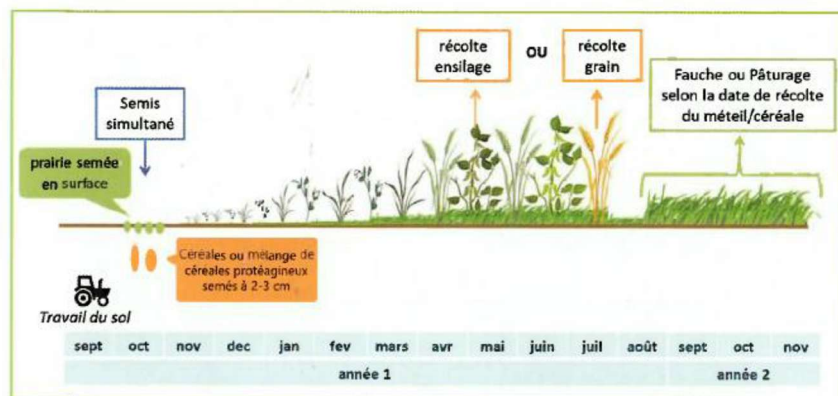
Date limite de semis après laquelle un risque de gel et de mauvais développement est supérieur à 20 % selon l'espèce. Synthèse réalisée à partir des données Météo France 2002-2021.

Source : guide AFPP : implantation d'une prairie.

Pour les **luzernes**, il est déconseillé de semer après le 1^{er} septembre pour garantir une couverture optimale et un salissement minimum au cours de l'hiver. Si vous ne pouvez pas semer dans de bonnes conditions, un semis sous couvert d'une culture de printemps en mars 2027 est préférable.

Pour les **prairies temporaires**, il est déconseillé de semer après le 15 septembre. Si le semis n'a pas pu être réalisé, n'hésitez pas à opter pour le semis de prairie sous couvert de méteil. Ce semis pourra être réalisé entre le 1^{er} et le 20 octobre.

Prairie sous couvert de céréales ou mélange céréales protéagineux à l'automne



3 stratégies possibles :

- Semis en deux passages, méteil à 2-3 cm, puis prairie en superficie (0-1 cm). Il est possible d'enlever les descentes du semoir pour le passage de la prairie.
- Semis en un seul passage, en mélangeant le méteil et la prairie dans le semoir et implantation entre 0,5 et 1 cm.
- Utilisation d'un semoir double caissons. Dans tous les cas, **un passage de rouleau est obligatoire pour bien rappuyer la semence.**